

INTERNAT DE MEDECINE – SUBDIVISION DE LILLE

**DEMANDE DE DROIT AU REMORDS POUR LE PROCHAIN SEMESTRE
AU TITRE DE L'ARRETE DU 2 SEPTEMBRE 2020**

**Demande à retourner jusqu'au 2 Juillet (semestre d'hiver)
Demande à retourner Jusqu'au 2 Janvier (semestre d'été)**

**La demande devant être formulée au cours des deux premiers mois du semestre de formation, aucune demande ne sera prise en compte après les dates indiquées ci-dessus (art. 7 V de l'arrêté du 2 septembre 2020)
(avant la fin du 4ème semestre d'internat)**

Année de l'ECN : DES :
RANG DE CLASSEMENT A L'ECN
Nom : Nom marital.....
Prénom : Nombre de semestres validés (semestre en cours inclus) :
Adresse :
Tel. : Email :

Pour intégrer le DES suivant

Pièces à joindre à votre demande :

- Lettre de motivation signée
- Courrier du coordonnateur de la nouvelle discipline précisant le nombre de semestres repris dans le cadre de la nouvelle maquette
- CV (pour les internes voulant intégrer la Médecine Générale)

Demande à retourner à :

- Pour les internes de Médecine Générale :
UFR3S - bureau du DMG – pôle formation – 59045 Lille cédex
dmg-medecine@univ-lille.fr
Agence Régionale de Santé Hauts-de-France - ars-hdf-externes@ars.sante.fr
- Pour les internes des autres spécialités :
UFR3S - bureau des spécialités– pôle formation – 59045 Lille cédex
3emecycle-medecine@univ-lille.fr
Agence Régionale de Santé Hauts-de-France - ars-hdf-externes@ars.sante.fr

COORDONNATEUR DES ORIGINE

COORDONNATEUR DES ACCUEIL

DEMANDEUR

Lille, le _____

Lille, le _____

Lille, le _____

Cachet et signature

Cachet et signature

Cachet et signature